



Richard Baudet/AFP

Le ministre de l'Éducation nationale (au centre) en visite à La Réunion.

Jean-Michel Blanquer : « Le budget de l'Éducation augmentera en 2018 »

Prioritaire, l'école primaire bénéficiera du nombre de postes nécessaires, promet le ministre de l'Éducation.

ÉDUCATION Dans une interview aux « Echos », Jean-Michel Blanquer annonce « une augmentation du budget de l'Éducation nationale » pour 2018, alors qu'Emmanuel Macron avait assuré que ce ne serait le cas que pour les Armées. Le dédoublement des classes de CP dans les écoles les plus défavorisées s'appliquera « dans 85 % des cas ». Le système éducatif doit aussi « être mieux évalué ». Et la concertation sur la réforme du bac pourrait conduire les lycéens à suivre certaines options à l'université. // **PAGE 3**

INTERVIEW // JEAN-MICHEL BLANQUER Ministre de l'Éducation nationale

« 2018 se traduira par une hausse du budget de l'Éducation nationale »

- De « nouveaux outils nationaux » vont « mesurer » le niveau des élèves de CP dès cette année.
- Les lycéens pourraient suivre certaines options à l'université.

Propos recueillis par
**Nicolas Barré et
Marie-Christine Corbier**

Trois mois après votre arrivée, quel état des lieux dressez-vous de l'école ?

Il y a eu une lente érosion, une forme d'affaissement de la France dans les classements internationaux depuis les années 2000. La première hypothèse est peut-être la fragilisation pédagogique de l'école

primaire. C'est pourquoi l'école primaire est la priorité de ce quinquennat. En tout cas, il faut un rebond, qui passe notamment par un ancrage des savoirs fondamentaux chez les élèves.

« Il faut un rebond, qui passe notamment par un ancrage des savoirs fondamentaux chez les élèves. »

Comment se traduira la priorité au primaire à cette rentrée ?

Avec la division des CP par deux dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcés « REP + » – dans 85 % (1), il y aura deux classes, ailleurs deux professeurs interviendront en petits groupes dans une même salle –, on veut aller à la racine des problèmes, là où se concentre la plus grande difficulté scolaire. Les enfants qui sont en éducation prioritaire doivent démarrer dans leur vie d'élève avec



plus d'atouts qu'aujourd'hui.

Avec des classes de douze élèves, ou plus ?

On aura par endroits 13 ou 14 élèves par classe. Mais, dans l'ensemble, le principe, c'est 12 élèves.

Que se passera-t-il en fin de CP pour un élève n'ayant pas les acquis suffisants ?

Lorsque, vers novembre, un mauvais départ a été pris, il faut mettre en place des dispositifs d'aide aux élèves. C'est vrai pour les 750.000 élèves de CP de France, et tout particulièrement dans ces classes dédoublées. L'objectif, c'est de prévenir au maximum le redoublement. Mais il ne faut pas en faire quelque chose d'impossible quand – dans les cas les plus rares possibles – c'est la solution. Sur ce point, j'étudie la possibilité d'être plus précis dans les dispositifs d'aide qu'on peut mettre en place dès la fin du premier trimestre lorsque des difficultés se déclarent et qu'on veut justement éviter le redoublement.

Comment va se déployer le dédoublement des classes ?

Nous allons étendre le dédoublement dans les CP aux REP, réseaux d'éducation prioritaire [la mesure concerne cette année les REP +, NDLR] et aux CE1 des REP + pour parachever le dispositif. Le dédoublement des CE1 des écoles REP est prévu à la rentrée 2019.

Aurez-vous les moyens budgétaires pour cela ?

Oui, bien sûr, puisque l'école primaire est la priorité. Il y aura, pour septembre 2018, le nombre de postes nécessaires.

Quelle sera l'ampleur des coupes budgétaires, pour 2018 ?

L'Education nationale a été définie comme une priorité par le président de la République et le Premier ministre. Cela se traduira par une augmentation du budget de l'Education nationale.

Y compris sur le fonds d'aide aux rythmes scolaires ?

C'est un sujet parmi d'autres. Il est déjà pérennisé pour l'année 2017-2018 pour les communes à quatre jours et demi de classe. Pour les années suivantes, nous devons conduire une réflexion plus vaste sur les activités périscolaires en France. C'est en discussion. Mon but est de travailler avec toutes les communes pour avoir une vision et une action partagées quant à ce qui se passe le mercredi pour les élèves sur le plan scolaire et périscolaire.

« Les évolutions des programmes, quand il y en aura, concerneront surtout le lycée. »

La vraie réforme des rythmes, ce sont des vacances moins longues ?

On doit avoir une vision d'ensemble du rythme : sur la semaine, mais aussi au quotidien – en termes de contenu pédagogique et éducatif notamment, et sur l'année. Ces sujets doivent être discutés sereinement, sans précipitation.

Quels effets attendre des dédoublements, sur un quinquennat ?

Il peut y avoir des changements décisifs. Dès juin prochain, on doit sentir une amélioration du niveau des élèves de CP, que nous allons mesurer avec de nouveaux

outils nationaux, dès cette année.

Quand démarrera la concertation sur le bac ?

En octobre, afin d'avoir des conclusions au début de l'année 2018, avec un baccalauréat réformé en 2021, et donc une évolution progressive du lycée au cours des années qui précèdent.

Allez-vous supprimer des options pour faire des économies ?

Une réforme intelligente du baccalauréat doit permettre de gagner du temps sur le mois de juin et de gagner de l'argent sur l'organisation. On peut parfois

« On doit sentir une amélioration dès juin prochain. »

avoir une plus grande richesse d'options en mutualisant entre lycées ou entre le lycée et l'université pour, finalement, offrir autant, voire plus, de choix aux lycéens. Mais tout cela devra résulter de la concertation.

Toucherez-vous aux programmes ?

Nous ne pratiquerons pas le zigzag. Les programmes de l'école et du collège ont été modifiés récemment. Cela ne signifie pas que l'on n'améliorera pas certains aspects. Mais ce sera en finesse et en douceur. Les évolutions, quand il y en aura, concerneront surtout le lycée, pour être cohérents avec la réforme du baccalauréat.

(1) Soit dans 2.500 classes.

